

Le 08/09/2023

Communiqué de presse

10 septembre : Journée internationale de prévention du suicide Ensemble pour prévenir le suicide

À l'occasion de la Journée internationale de prévention du suicide, qui aura lieu le 10 septembre 2023, le 3114 souhaite renforcer sa visibilité auprès du grand public. Depuis sa création, le 3114 a noué des partenariats sur l'ensemble du territoire national afin de porter la voix de la prévention du suicide pour faire connaître le numéro, libérer la parole et proposer des échanges avec des professionnels des équipes répondantes.

La France présente encore un taux de suicide supérieur à la moyenne des autres pays de l'Union européenne. Même si le nombre de suicides tend à diminuer depuis une vingtaine d'années, on compte toujours près de 9 200 décès par suicide et environ 200 000 tentatives de suicide chaque année.

Il s'agit notamment de la deuxième cause de mortalité évitable chez les 18-25 ans, et de la première chez les 25-34 ans.

Les personnes ayant déjà tenté de se suicider constituent une population particulièrement à risque de réitération suicidaire ou de décès par suicide. Il est donc primordial de déployer des actions de prévention en direction de cette population. Si ces données restent préoccupantes, il est important de noter que la mortalité par suicide a baissé de 30% en France depuis les années 2000.

Les actions coordonnées de nombreux acteurs de prévention du suicide à travers le territoire ont leur part dans cette diminution significative.

Depuis son ouverture, 811 appels au 3114 ont été enregistrés en Corse et le dispositif Vigilans Corse a montré son efficacité en prenant en charge 301 personnes.

[Retrouvez ici les résultats de l'évaluation du dispositif Vigilans publiés par Santé publique France.](#)

Ensemble en Corse pour prévenir le suicide

Entre 2000 et 2017, le taux de mortalité par suicide chez les personnes âgées de 10 ans et plus a diminué dans la région, passant de 21,5 à 11 décès pour 100 000 habitants.

Il est inférieur à celui de la France métropolitaine (14,4 décès pour 100 000 habitants).

Concernant les tentatives de suicide, le taux d'hospitalisation pour TS en Corse a lui aussi diminué entre 2010 (148,3 pour 100 000 habitants) et 2020 (61,2 pour 100 000 habitants) puis a augmenté en 2021 (70,2 pour 100 000 habitants). Ce taux se situe toujours en dessous du taux national.

Concernant les idées et les gestes suicidaires, Santé publique France Paca-Corse a souligné une augmentation significative chez les jeunes de 11 à 24 ans, de janvier 2017 à Juin 2022.

[Consultez le Bulletin de santé publique Corse « Santé mentale et COVID-19 - Conduites suicidaires – février 2023 » publié par Santé publique France](#)

Septembre jaune : l'ARS Corse s'engage en déployant les « Sentinelles »

L'ARS Corse intensifie les formations des professionnels de santé et des citoyens à la prévention de la crise suicidaire, en déployant, en cette rentrée, des sessions de formation « Sentinelles » qui tisseront au fil du temps un réseau de citoyens formés sur le tout territoire.

Cette formation vise à renforcer les compétences d'écoute et l'empathie de chacun en vue de faciliter l'accès aux soins des personnes en souffrance psychique.

Pour le secteur de l'agriculture, les formations « Sentinelles » seront organisées en partenariat avec la Mutualité sociale agricole et le Ministère de l'Agriculture.

3114 : numéro national de prévention du suicide

Avec l'ouverture du 3114, la France complète sa stratégie nationale de prévention du Suicide et propose ainsi au niveau national des axes complémentaires tels que le dispositif Vigilans, le déploiement de réseaux Sentinelles, la prévention de la contagion suicidaire.

En 2021, dans la continuité de la feuille de route « Santé mentale et psychiatrie » initiée en 2018, le Ségur de la Santé a confirmé la mise en service, pour l'ensemble de la population française, d'un numéro national de prévention du suicide. Cette ligne d'appel nationale, ouverte officiellement le 1er octobre 2021, constitue une réponse essentielle pour faciliter l'accès et maintenir le lien avec le système de soins des personnes en souffrance.

Ce service, assuré par des professionnels (psychologues ou infirmiers) spécifiquement formés permet, sur tout le territoire, 24H/24 et 7J/7, une prise en charge sanitaire des personnes ayant des pensées suicidaires, depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire.

Il permet également d'apporter une réponse aux personnes inquiètes pour un proche, aux personnes endeuillées par un suicide ou encore aux professionnels de santé désirant en savoir plus ou ayant besoin d'un avis spécialisé.

Le 3114, c'est aussi un acteur en prévention du suicide : au côté des répondants, des chargés de réseau et des assistants sociaux œuvrent pour mobiliser les différents partenaires (sociaux, médico-sociaux, associatifs) et apporter une réponse adaptée aux ressources du territoire. Former un réseau et s'inscrire dans une prévention partagée contribuer ainsi à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

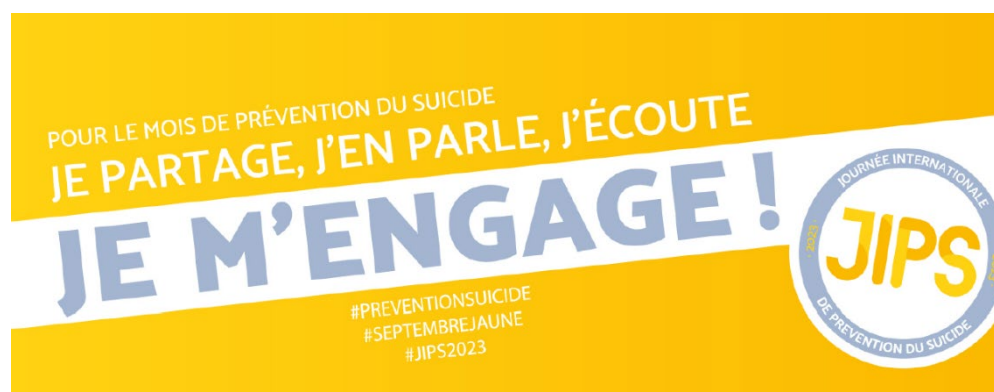


Charte de valeurs communes

La **Journée internationale de prévention du suicide 2023** est marquée par la signature d'une charte de valeurs communes entre le 3114, le numéro national de la prévention du suicide, et plusieurs lignes d'écoute associatives, représentées par Croix-Rouge Écoute, Nightline, Phare Enfants Parents, Solitud'écoute, SOS Amitié, SOS Crise, SOS Suicide Écoute et SOS Suicide Phénix.

Cette charte reflète l'engagement des signataires à œuvrer ensemble et à agir au plus près des personnes à risque suicidaire, dans le respect des identités de chaque dispositif et dans un souci de cohérence et de mise en synergie.

La confidentialité des appels et des échanges, la posture empathique, le principe de non-jugement, la disponibilité bienveillante et la gratuité des services sont les valeurs communes de la charte et constituent le socle éthique sur lequel s'appuieront les collaborations et les partenariats futurs.



Contact Presse :

ARS Corse :

Corinne ORSONI : 04.95.51.99.32 - 06.75.40.54.07- corinne.orsoni@ars.sante.fr

Viviane DAHAN : 06.666.41.81.18 - viviane.dahan@ars.sante.fr